



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 37645

Texte de la question

M. Jack Lang attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur la place prépondérante qu'occupent les médecins de ville dans la lutte contre la toxicomanie. En effet, à côté du secteur spécialisé, de nombreux autres acteurs sont impliqués dans la prise en charge des toxicomanes, c'est notamment le cas des médecins, et particulièrement des médecins de ville. Face aux requêtes parfois souvent ambiguës des toxicomanes, beaucoup de médecins avaient finalement tenté de prendre leurs distances. Ils estimaient qu'ils n'étaient pas suffisamment formés pour prendre en charge ces patients, que les problèmes de toxicomanie étaient si larges et multifactoriels (problèmes psychologiques, sociaux, judiciaires, « de civilisation »...) qu'ils échappaient à leur champ de compétence et qu'ils ne pouvaient donc avoir la plupart du temps qu'une intervention limitée et largement inefficace. Pourtant, certains médecins, plus souvent sollicités que d'autres (notamment dans les grandes agglomérations urbaines) ou plus sensibilisés à ces questions, n'ont jamais cessé de s'occuper de toxicomanes, souvent en lien avec des centres spécialisés. Certains se sont organisés sous forme d'associations spécifiques telles que, par exemple, Repsud et Généralistes et Toxicomanie. Ces dernières années ont connu une évolution très rapide de cette situation avec la multiplication et l'intensification des interactions médecins et toxicomanes. En effet, l'augmentation du nombre de toxicomanes, le développement des troubles physiques associés, à l'usage de la voie veineuse (SIDA, hépatite...), le développement des traitements de substitution (la méthadone et surtout le Subutex) a contribué à renforcer encore le versant médical de la prise en charge des toxicomanes. Cependant, la grande majorité des médecins savent parfaitement que la toxicomanie ne peut se résumer à un problème médical et qu'ils ne peuvent donc travailler seuls. C'est pourquoi, les médecins souhaitent que le développement des réseaux informels, des échanges de formation et de coordination s'améliorent afin de mieux prendre en compte les besoins sanitaires des toxicomanes et de développer les actions de réduction des risques tout en favorisant une approche globale de leurs problèmes de toxicomanie. Aussi, il lui demande de lui faire savoir dans quelle mesure le Gouvernement entend soutenir cette dynamique.

Données clés

Auteur : [M. Jack Lang](#)

Circonscription : Loir-et-Cher (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37645

Rubrique : Drogue

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé et handicapés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 1999, page 6679

Question retirée le : 1er mai 2000 (Fin de mandat)